



## REGLEMENT INTERIEUR DU JCBL Saison 2026-2027

en accord avec la Fédération Française de Judo

[judolongwy.com](http://judolongwy.com)

- 1) Les cours sont assurés de septembre à juin sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- 2) Le dossier d'inscription doit être complété et remis aux dirigeants dans les 15 jours suivant l'inscription.
- 3) Le certificat médical est OBLIGATOIRE et doit être remis au plus tard dans le mois suivant l'inscription.
- 4) Le participant aura une licence à la Fédération de Judo et Disciplines Associées (FFJDA).
- 5) La signature du formulaire de licence donne droit à 2 cours d'essai, ensuite, l'inscription sera définitive.
- 6) Le montant de la cotisation versée au JCBL correspond au coût de la licence fédérale (FFJDA), elle s'ajoute au montant de l'adhésion au club.
- 7) Le pratiquant se présentera en tenue 5 minutes avant l'heure du cours.
- 8) L'hygiène du Judoka doit être irréprochable, son Judogi sera lavé, il aura les pieds et les mains propres, les ongles courts, les cheveux longs seront attachés et il ne portera ni bijoux ni barrette.
- 9) L'accès au Dojo se fera en Judogi, les déplacements aux abords du tatami se fera en zoris ou similaire.
- 10) Le pratiquant devra respecter ses professeurs, ils pourront prendre des mesures disciplinaires en cas de non-respect du code moral du judo.
- 11) Les parents doivent s'assurer que le professeur ou qu'un responsable du JCBL soit présent avant de leur confier leurs enfants, la prise en charge se fera à la porte du Dojo.  
C'est là qu'ils les récupéreront en fin de cours.
- 12) Pour le bon déroulement des cours, il est préférable que les parents n'y assistent pas ceci afin de ne pas déconcentrer les enfants.
- 13) Lors des compétitions à Longwy, l'aide bénévole des parents sera fortement appréciée.
- 14) Le règlement détaillé du JCBL est à consulter sur le site du JCBL.

Ce document est à conserver, merci de ramener l'acceptation du règlement intérieur ci-jointe, datée et signée.

